

Formation des membres des comités d'éthique en expérimentation animale

Module A : accessible à partir du 10 septembre 2020

Module B : 13 octobre 2020 date susceptible d'être modifiée en fonction de la situation sanitaire

Objectifs

Acquérir les bases théoriques et pratiques pour participer activement à un comité d'éthique en expérimentation animale et effectuer l'évaluation éthique des demandes d'autorisation de projet.

Publics

Toute personne scientifique ou non, participant ou amenée à participer à un comité d'éthique en expérimentation animale.

Organisme de formation

Ecole Nationale Vétérinaire Maisons Alfort (ENVA)

Programme prévisionnel

Module A : e-learning	Module B : présentiel
<p>Les modules d'enseignement à distance sont mis à disposition des stagiaires via login et mot de passe sur la plateforme d'enseignement à distance pendant 7 semaines et au moins 4 semaines avant la journée en présentiel.</p> <p>Ces modules traitent les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Approche globale de l'éthique et éthique appliquée à la recherche animale > Réglementation et autorisation de projet > Missions et fonctionnement des comités d'éthique et des SBEA > Principes d'évaluation éthique : <i>Points limites – Analyse dommages-avantages – appréciation rétrospective</i> 	<p>La journée en présentiel permet d'approfondir et de mettre en pratique les thèmes abordés dans le module A. Elle se déroulera selon la séquence suivante sur un mode interactif animé par deux intervenants.</p> <p>1. Consolidation des acquis du e-learning :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Réflexion éthique et ouverture sur le contexte sociétal concernant l'expérimentation > Analyse des fondamentaux réglementaires et réflexion sur l'organisation, les moyens et le fonctionnement des comités d'éthique et leurs relations avec les SBEA. > Points clés de l'évaluation éthique et présentation du formulaire APAFiS. <p>2. Etudes de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exercices pratiques d'évaluation (résumé non technique, mise en œuvre des 3R, évaluation dommages - avantages, évaluation du degré de sévérité des procédures, appréciation rétrospective)

Lieu

Ecole vétérinaire de Maison Alfort

Inscription

Inscriptions sur le site www.sirene.inserm.fr **avant le 3 juillet 2020**